

Je reproduis ici le mot d'introduction que j'ai prononcé le 2 septembre 2019 à Berne, en tant que Présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, à l'occasion du point presse tenu lors de la venue du Bureau de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe en Suisse.

Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie pour l'intérêt que vous portez aux travaux du Conseil de l'Europe et de notre Assemblée parlementaire que j'ai l'honneur de présider.

J'aimerais tout d'abord vous donner quelques informations sur les rencontres que nous organisons à Berne, au Palais fédéral.

Cette semaine, le Parlement fédéral de la Suisse aura l'honneur d'accueillir dans ses locaux la réunion du Bureau de l'Assemblée, un organe dirigeant de notre Assemblée. Le Bureau, que je préside en tant que Présidente de l'APCE, est composé des Vice-président-e-s de l'Assemblée, des Président-e-s de ses Commissions ainsi que des Président-e-s des Groupes politiques de l'Assemblée. Le Bureau définit l'agenda de nos sessions, décide sur les propositions de résolution ou de recommandation déposées par les membres de l'Assemblée qu'il renvoie aux Commissions compétentes, et discute des questions importantes relatives au fonctionnement de l'Assemblée. Il tient également des échanges de vues réguliers avec notre Secrétaire général et notre Secrétaire générale adjointe sur l'actualité politique du Conseil de l'Europe, l'état de ratification de nos Conventions, ainsi que sur la coopération avec nos Etats-membres. C'est donc un ordre du jour particulièrement chargé qui se présente à nous : nous allons nous concentrer sur la préparation de la quatrième partie de la session de 2019 qui se tiendra à Strasbourg, du 30 septembre au 4 octobre 2019.

En marge du Bureau, nous organisons une rencontre conjointe entre l'Assemblée parlementaire et le bureau du Comité des ministres – organe qui rassemble les représentantes et représentants de tous les pays membres – , afin de discuter de la mise en place d'une nouvelle procédure conjointe de réaction par l'Assemblée et le Comité des ministres aux situations où les Etats membres du Conseil de l'Europe ne se conforment pas à leurs obligations statutaires. Cette nouvelle procédure, voulue par l'Assemblée et par le Comité des ministres, permettra de renforcer la légitimité et l'impact de l'Organisation dans la défense des valeurs auxquelles nos Etats membres ont souscrit – les droits humains, la démocratie et l'Etat de droit. La participation à cette réunion de Mme Amélie de Montchalin, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargée des affaires européennes, qui représente la présidence française du Comité des Ministres, est particulièrement importante.

Enfin, permettez-moi de dire quelques mots sur l'actualité politique du Conseil de l'Europe.

Comme vous le savez, nous célébrons cette année le 70^e anniversaire du Conseil de l'Europe, organisation créée en 1949, sur les décombres de la Seconde guerre mondiale avec pour objectif d'unir les peuples et les Etats européens autour des valeurs de la paix, de la dignité humaine, de la démocratie et de l'Etat de droit. Au fil de ces 70 années, le Conseil de l'Europe a accompli un exploit que je n'hésiterais pas à qualifier d'unique : il a construit un cadre juridique commun et uniforme de protection des droits humains de toutes les personnes qui se trouvent sur notre vaste Continent, regroupant 47 Etats membres et 830 millions d'Européennes et d'Européens. Il s'agit du système de la Convention européenne des droits de l'homme.

Toutefois, nous devons constater qu'aujourd'hui les valeurs que notre Organisation défend – ainsi que l'idée même d'une Europe unie – sont de plus en plus remises en question par des discours populistes et souverainistes, par des atteintes graves aux droits humains fondamentaux – le droit à la vie, l'interdiction de la torture, la liberté d'expression, de manifestation et d'association, des inégalités et des discriminations de toute sorte, ainsi que des conflits au sein et entre nos Etats membres.

Face à ces défis, nous devons faire preuve de responsabilité et de vision politique. Nous devons faire en sorte que le Conseil de l'Europe – et notre Assemblée parlementaire – continuent d'être une plateforme de dialogue, afin de discuter – de façon franche et ouverte – des situations de manquement aux valeurs que nous défendons. Face aux conflits internationaux et aux blocages politiques internes qui empêchent les Européennes et les Européens d'exercer pleinement leurs droits et leurs libertés fondamentales, nous devons construire des ponts, encourager des discussions et soutenir la recherche des compromis.

Les discussions que nous menons sur la mise en place d'une nouvelle procédure conjointe de réaction aux manquements par les Etats membres aux valeurs et aux normes que nous défendons s'inscrivent pleinement dans cette optique.

Les récentes décisions du Comité des ministres et de l'Assemblée, qui ont permis au Parlement de la Fédération de Russie de reprendre sa participation aux travaux de l'Assemblée, sont également importantes. Désormais, nous pouvons discuter - entre 47 Etats membres - des questions hautement politiques qui continuent de nous diviser : le conflit en Ukraine et ses conséquences en termes de droits humains, du respect des droits humains en Russie. Nous pouvons également – entre 47 Etats membres – travailler sur une réponse commune et pan-européenne aux grands défis actuels : par exemple, la solidité de nos institutions démocratiques, la gestion des flux migratoires, les objectifs de développement durable. Nous avons ici une opportunité de contribuer à renforcer la position de l'Europe en tant qu'acteur politique solide sur la scène internationale et au niveau mondial.

C'est dans cet esprit de dialogue et de coopération que nous commençons nos travaux aujourd'hui et j'aimerais une fois de plus réitérer ma fierté, en tant que Suisse et en tant que Conseillère aux Etats, d'accueillir aujourd'hui mes collègues de l'Assemblée parlementaire au Palais fédéral afin de travailler ensemble sur les dossiers importants qui figurent à notre ordre du jour.